

Monsieur le président du CHSCT,

Pour faire suite à l'alerte émise en CHSCT extraordinaire du 17/04/2012, hors séance, au sujet de la surcharge de travail des chargés d'affaires à l'approche des arrêts R512 et R412, nous nous permettons d'attirer à nouveau votre attention sur les différents malaises actuels.

En effet, la surcharge de travail ressentie dans plusieurs services est un signal d'alarme à prendre très au sérieux. Depuis le début des arrêts nous pouvons constater de nombreux écarts dans les domaines de la sécurité, de la qualité, de l'organisation, mais aussi du bien-être au travail.

Tout d'abord, dans le domaine de la sécurité, nous assistons à un accroissement des presque-accidents voire des accidents avec notamment des problèmes de consignations (exemple : un circuit consigné normalement vidangé et cependant toujours en charge). Le service exploitation est très sollicité avec plus de 500 régimes délivrés depuis le début de R512 et encore davantage à venir sur R412.

### **COMMENT CONCILIER QUALITE AVEC QUANTITE ???**

Ce problème de sécurité et de qualité se pose également chez les chargés de suivi qui se retrouvent avec des chantiers à suivre en tranche 4 et en tranche 5 simultanément, augmentant d'autant le risque de se tromper de tranche et de mener à un accident.

Ensuite, dans le domaine de l'organisation vis-à-vis du projet maintenance, cette surcharge de travail provoque des modifications importantes. En effet, nous assistons au suivi de chantiers par des CTI et encore mieux, par des MPL. Ne serait-ce pas là un signe de surcharge d'activités ?

Enfin, dans le domaine du bien-être au travail, les entreprises elles-aussi subissent de plein fouet cette surcharge d'activité. Les intervenants extérieurs sont très sollicités la semaine mais aussi le weekend, tout ça dans le respect du temps de travail et du temps de repos ? De plus, le suivi de ces activités nécessite la présence de CIS EDF : du suivi le week-end et jours fériés !!!

### **ATTENTION A LA FATIGUE QUI EST UNE CAUSE IMPORTANTE D'ACCIDENTS.**

L'UP de Cordemais se targue d'être certifiée SA8000, c'est un comble !!! Des lettres émanant de différents services, et notamment celle des chargés d'affaires émise en 2009 relatant tous ces problèmes, sont restées lettre mortes.

Quant à la volonté de réduire les congés annuels à 70h pour fin 2014, comment fait-on ? Faut-il prendre ces congés en hiver ?

Pour se donner bonne conscience, des audits sur le bien-être au travail, RPS puis QVT sont réalisés chaque année.

### **DE QUI SE MOQUE-T'ON ???**

**N'ATTENDONS PAS L'ACCIDENT GRAVE POUR REAGIR !!!**